



Initiatives Emploi en région - 2018

Plateforme Emploi Accompagné 64

Territoire visé	Pyrénées Atlantiques
Structure APF France handicap partenaire	Délégation APF France Handicap – Délégations de Bayonne et Pau
Objectifs	<p>Le dispositif Emploi Accompagné propose un accompagnement pour permettre à une personne handicapée d'obtenir et de garder son emploi dans le milieu ordinaire par le biais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un accompagnement médico-social et d'un soutien à l'insertion professionnelle, - d'un accompagnement de son employeur (par exemple, en lui offrant la possibilité de faire appel à un <i>référent emploi accompagné</i> afin d'évaluer et d'adapter le poste de travail du travail handicapé). <p>L'objectif de La Plateforme Emploi Accompagné 64 est de faciliter et de promouvoir le partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire, en utilisant les dispositifs de droit commun, du secteur spécialisé et du milieu protégé dès lors qu'ils contribuent à élaborer un accompagnement adapté aux travailleurs handicapés ayant un projet d'inclusion professionnelle dans le milieu ordinaire de travail.</p>
Public cible	<p>Public cible de l'Emploi Accompagné</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailleur Handicapé sortant / sorti d'un ESAT, - Travailleur Handicapé demandeur d'emploi, - Travailleur Handicapé en emploi.
Moyens mis en œuvre/Partenaires	<p>Moyens APF France handicap mobilisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • DT2A • Cheffe de projet <p>Partenaires de la plateforme L'Adapei 64, l'ADIAPH, l'APF, les PEP, l'UGECAM, le Centre Ressource Trisomie 21, DEPHIE</p>
Descriptif de l'action	<p>APF France handicap est membre de cette plateforme Emploi Accompagné 64 et à ce titre intervient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en tant que membre de la Commission Permanente de la plateforme, dont la mission est d'assurer : <ul style="list-style-type: none"> - le bon déroulement et du développement du dispositif, dans le respect de la réponse fournie à l'ARS et des éventuelles réglementations qui s'y ajouteraient, - la coordination effective et pertinente développée entre les acteurs de cette convention, - la qualité des actions de formation et sensibilisation menées pour le dispositif, - le respect de la (des) convention(s) de gestion avec le(s) Service(s) Public(s) de l'Emploi,

- le développement de la plateforme « Emploi Accompagné » en intégrant d'autres partenaires ESMS, SPE mais aussi réseau d'entreprise,
- d'organiser l'essaimage de l'Emploi Accompagné,
- d'obtenir et maintenir la labellisation Emploi Accompagné,
- de garantir la promotion de toutes actions innovantes en lien avec l'Emploi Accompagné,
- du bon fonctionnement du comité technique.

• APF en tant que membre du **Comité Technique de la plateforme**, dont les missions sont de :

- permettre un échange sur les pratiques et les modalités de coopération,
- diffuser les actualités du réseau partenarial local,
- diffuser les informations du Collectif France Emploi Accompagné,
- organiser l'accueil et / ou la sensibilisation et / ou la formation de nouveaux acteurs intéressés par l'Emploi Accompagné,
- suivre les entrées et sorties des bénéficiaires, ainsi que la liste d'attente,
- favoriser un lien et une réflexion avec les dispositifs d'Emploi Accompagné,
- s'assurer du respect des conditions d'accueil, d'accompagnement et de sorties des bénéficiaires,
- s'assurer du développement des compétences de l'équipe Emploi Accompagné,
- définir les process et méthodes de toutes nouvelles actions innovantes.

Interlocuteur référent
/ contact du projet
(nom + coordonnées)

Georgia GALLAIS – Directrice Territoriale
Carole BATRIO - Cheffe de Projet – Coordinatrice action– Territoire Aquitaine Sud
carole.batrio@apf.asso.fr / 06.87.81.65.65